PROJET DE RÉNOVATION DE LA CABANE DE SUSANFE

CAUTIONNEMENT



TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION DE LA CABANE DE SUSANFE 3

II. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES 3

III. DÉTAIL DU PROJET DE RÉNOVATION 3

IV. MONTAGE FINANCIER ET SOURCES DE FINANCEMENT 5

V. IMPACTS ET RETOMBÉES ATTENDUES 7

VI. CONCLUSION 7

I. PRÉSENTATION DE LA CABANE DE SUSANFE

Une pièce du patrimoine montagnard suisse

Située à 2102 m d'altitude dans le vallon de Susanfe, sur la commune d'Evionnaz (VS), la cabane de Susanfe est un lieu fréquenté du Club Alpin Suisse. Elle s'inscrit dans un environnement naturel exceptionnel, entre le Pas d'Encel à l'ouest et le Col de Susanfe à l'est, dominé~~e~~ par des sommets emblématiques comme la Haute Cime, la Tour Salière et le massif du Ruan.

Construite en 1932 et agrandie en 1960, elle accueille chaque année plusieurs milliers de randonneurs, d'alpinistes, de familles et de passionnés de montagne. Elle est un élément central des itinéraires de grande randonnée comme le Tour des Dents du Midi, le Tour des Dents Blanches ou le Tour des Ruans.

La cabane fonctionne de juin à septembre avec une ouverture hivernale partielle. Elle propose 60 couchages et un service de restauration en demi-pension. Son isolement implique une logistique complexe, principalement par hélicoptère, ce qui rend la gestion encore plus rigoureuse.

II. CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

Une exploitation historiquement stable

Les comptes des 10 dernières années montrent une gestion rigoureuse et une capacité à maintenir des résultats positifs même dans les années difficiles. En moyenne, la cabane génère entre 60'000 et 95'000 CHF de revenus annuels, pour des charges allant de 40'000 à 80'000 CHF selon les années.

Malgré l'ancienneté des infrastructures, les bénéfices annuels ont à la fois permis d'engager des travaux d'entretien ainsi que de constituer des réserves pour de futurs investissements.

Le projet de rénovation, présenté dans la suite de ce document, permettra de réduire les charges fixes (entretien, pertes de denrées, logistique d'urgence, etc.) ainsi que l'impact sur l'environnement, grâce à la modernisation de l'isolation, des installations énergétiques et sanitaires.

III. DÉTAIL DU PROJET DE RÉNOVATION

Un projet ambitieux mais réfléchi

Le projet lauréat du concours d'architecture, nommé "Cabananasplit", vise à :

- Démolir le volume de 1960 et rénover celui de 1932 ;
- Ajouter deux volumes latéraux en bois préfabriqués pour l'accueil et la restauration ;
- Créer une cour centrale abritée du vent ;
- Améliorer l'isolation, les accès techniques, la logistique et la durabilité énergétique et environnementale.

Matériaux et techniques

Le socle sera en pierre et béton armé, les nouveaux volumes en structure bois préfabriquée, hélitransportable. Des panneaux photovoltaïques et thermiques alimenteront la cabane en énergie, et des toilettes à compostage contribueront à l'autonomie sanitaire.



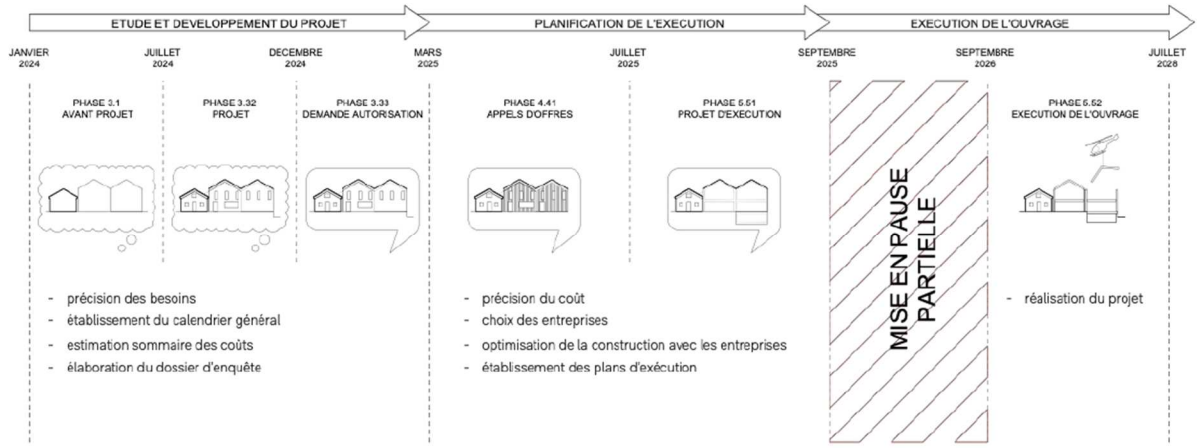
Planning des travaux

- T1 2025 à T3 2026 : demande permis et préparation
- Fin 2026 à fin 2027 : gros oeuvre, hélitransport des nouveaux volumes
- Fin 2027 et mi 2028 : rénovation du bâti historique, finitions et remise en service

La cabane sera fermée pendant toute la durée des travaux pour l'hébergement et la restauration, de même que le local d'hiver.

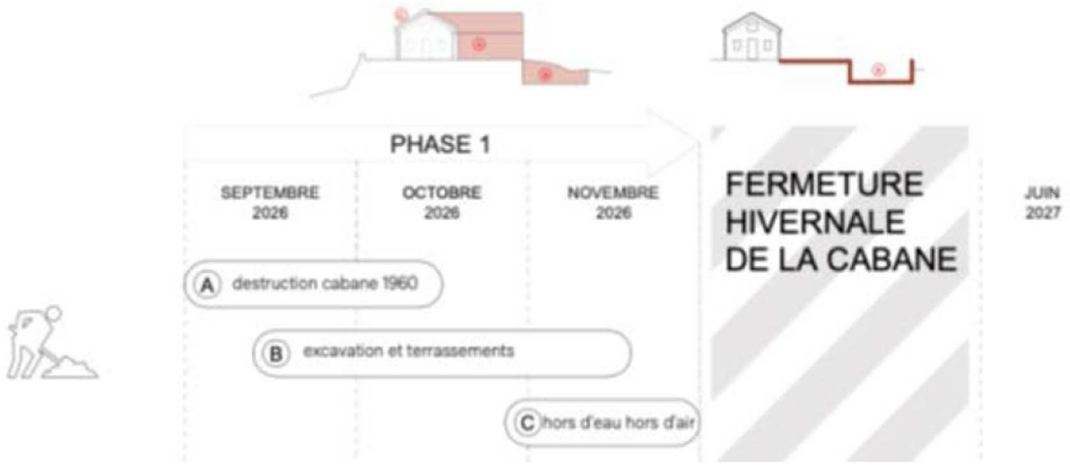
Schéma des phases du chantier

Planning général



Planning de chantier

Phase 1, septembre à novembre 2026 (en cours)



Phase 2, dès juin 2027 jusqu'en été 2028





Etat du chantier fin septembre 2026 (photo ©GAME Architectes)

IV. MONTAGE FINANCIER ET SOURCES DE FINANCEMENT

Budget total du projet	3'574'000.-
Fonds propres CAS Yverdon	286'060.-
Soutien du Fond des Cabanes du CAS	1'250'440.-
Emprunt NPR	700'000.-
Loterie Romande VS	300'000.-
Fonds du sport VS	50'000.-
Fonds du sport VD	317'500.-

Subvention traitement des eaux usées	20'000.-
Dons (assurés)	135'000.-
Dons potentiels	30'000.-
Crédit bancaire hypothécaire	485'000.-

A noter que les fonds propres du CAS Yverdon ont déjà servi à payer les premières dépenses du projet, entre fin 2024 et septembre 2026.

Le soutien du Fond des Cabanes du CAS est accordé, encaissé en plusieurs échéances, dont CHF 47'498.- reçu en avril 2024 (préfinancement concours architecte) et CHF 69'119.- reçu en octobre 2026.
L'emprunt NPR, remboursable sur 20 ans sans intérêt, doit encore être validé. Afin de pouvoir être accordé en rang inférieur à celui de l'emprunt bancaire, une garantie supplémentaire est demandée, par exemple sous forme de cautionnement.

Loterie romande VS
- encaissé en 3 échéances, dont CHF 150'000.- reçu en septembre 2026

Fonds du sport VS
- encaissé à la fin des travaux

Fonds du sport VD
- encaissés en 3 échéances, dont CHF 105'000.- reçu en septembre 2026

Dons
- encaissé au 30 novembre 2025 CHF 135'000.-

Factures payées à ce jour dans le cadre du projet GAME + autres dépenses : CHF 521'500.-

Emprunt bancaire
Afin d'assurer son financement uniquement par le résultat d'exploitation de la cabane, le financement bancaire, type hypothèque, doit être de CHF 485'000.-. Celui-ci a été accordé par la banque Raiffeisen de Martigny, grevant en Ier rang la parcelle n° 17 de la Commune d'Evionnaz. Un intérêt de 4% a été calculé dans le budget.

Cautionnement
Afin de pouvoir bénéficier d'un prêt NPR auprès de l'Etat du Valais supérieur au prêt bancaire, le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du canton du Valais demande un cautionnement de ce prêt par la commune sur laquelle le bâtiment est situé.

Le CAS d'Yverdon a adressé à la Commune d'Evionnaz une demande d'aide sous la forme d'un cautionnement. Une réponse positive permettrait de finaliser la demande pour l'obtention de ce prêt NPR à la fin de l'année 2026, pour une décision du conseil d'Etat Valaisan au 1er trimestre 2027.

Capacité de remboursement
Les comptes de la cabane doivent être gérés sous forme de fonds. Le bénéfice de ces dernières années n'a pas été dépensé pour une autre activité que le fonctionnement de la cabane elle-même. Une grande partie de ce fonds a été utilisé à ce jour sous forme de fonds propres.

L'emprunt NPR doit être remboursé en 20 ans, sans intérêt.

Le crédit bancaire sera de type hypothécaire, afin d'avoir la possibilité de rembourser sur une longue durée, plus rapidement après le remboursement complet du NPR. La banque Raiffeisen a accordé ce remboursement sur 60 ans.

V. IMPACTS ET RETOMBÉES ATTENDUES

Une cabane rénovée pour les générations futures

Ce projet est un investissement s'inscrivant dans la transmission du patrimoine alpin. Il permettra d'assurer la sécurité, le confort et la continuité de l'accueil pour les décennies à venir.

Un levier pour le tourisme durable

La modernisation permettra d'accueillir plus de visiteurs, tout en réduisant l'empreinte écologique, grâce aux énergies renouvelables, à l'isolation performante et à une gestion plus autonome.

Un rayonnement local et national

La cabane joue un rôle clé dans l'attractivité touristique du val d'Illiez et, plus largement, dans toute la région des Dents du Midi. Elle est un lieu de formation, de culture alpine et de rencontres intergénérationnelles.

VI. CONCLUSION

Ce projet de rénovation porté par la section d'Yverdon du CAS est une démarche d'avenir. Il s'inscrit dans la volonté de faire perdurer l'esprit des cabanes suisses, entre tradition, nature et modernité.

La demande de cautionnement a été acceptée en séance du Conseil municipal du 2 novembre 2026.

La question suivante sera posée à l'Assemblée primaire : acceptez-vous le cautionnement de CHF 700'000.- sur le prêt accordé au CAS d'Yverdon par l'Etat du Valais pour la rénovation de la cabane de Susanfe?